DÉFINITION DU DOMAINE D'ÉVALUATION

Formation générale des adultes

Programme de la formation de base diversifiée

Sexualité

PRÉVENTION DES INFECTIONS TRANSMISSIBLES SEXUELLEMENT ET PAR LE SANG (ITSS)

PER-5202-2

Septembre 2018

Québec

Table des matières

Introduction 1

Contenu de l'évaluation 2

Précisions sur le contenu de l'évaluation 3
Les critères d'évaluation 3
La maîtrise des connaissances 3
La pondération 3
Les savoirs 4

Spécifications des instruments d'évaluation 8
L'épreuve : nombre de parties, sections, déroulement et durée 8
La composition de l'épreuve 8
L'outil de collecte de données 8
Le matériel autorisé 8
L'outil de jugement 9
Le seuil de réussite 9
La reprise 9

Annexe 11
Grille d'évaluation à interprétation critérielle 13

Introduction

La définition du domaine d'évaluation (DDE) assure la correspondance entre le cours et les instruments d'évaluation. Elle sert à sélectionner, à organiser et à décrire les éléments essentiels et représentatifs du cours. Elle se fonde sur le programme d'études et le cours, et ne peut en aucun cas les remplacer lors de la planification des activités d'enseignement.

Toutes les définitions du domaine d'évaluation élaborées après le 30 juin 2014 par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur sont prescrites. Par conséquent, ce sont les documents de référence servant à l'élaboration de toute épreuve, tant les épreuves ministérielles que les épreuves élaborées par les centres d'éducation des adultes ou par la Société GRICS (BIM). Les DDE permettent ainsi de préparer des épreuves en versions équivalentes et valides à l'échelle provinciale[1].

Par ailleurs, comme le précise la Politique d'évaluation des apprentissages, il est essentiel que l'adulte sache ce sur quoi il sera évalué et ce qu'on attend de lui[2]. Les DDE et les grilles d'évaluation à interprétation critérielle sont recommandées à cette fin.

1. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2003), *Politique d'évaluation des apprentissages*, p. 55.
2. *Ibid.*, p. 11.

Contenu de l'évaluation

Renseignements généraux	
Domaines généraux de formation • Santé et bien-être • Environnement et consommation • Médias • Vivre-ensemble et citoyenneté **Domaine d'apprentissage** • Développement de la personne **Familles de situations** • Comportements à risque et transmission par le sang • Comportements sexuels à risque	**Programme d'études** • Sexualité **Cours** • Prévention des infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS)
Éléments essentiels visés par l'évaluation	
Compétences disciplinaires 1. S'interroger sur des réalités qui concernent la sexualité 2. Mettre en relation des facteurs qui influent sur l'adoption d'un comportement sexuel responsable et sécuritaire 3. Faire des choix pour un mode de vie sain au regard de la sexualité	**Catégories de savoirs** • Transformations sociales • Aspects conceptuels du cadre de référence • Dimension biologique • Dimension psychologique, affective et relationnelle • Dimension socioculturelle • Dimension morale, spirituelle et religieuse • Dimension éthique et légale • Ressources d'aide publiques et communautaires (en matière de sexualité)
Critères d'évaluation	
Critère d'évaluation pour la compétence 1 1. Traitement adéquat des données recueillies au regard des réalités qui concernent les ITSS **Critère d'évaluation pour la compétence 2** 2. Interrelations adéquates de données traitées sur les ITSS pour en tirer des conclusions **Critère d'évaluation pour la compétence 3** 3. Argumentation pertinente et cohérente sur sa position en s'appuyant sur des sources d'information diverses et crédibles en matière d'ITSS	**Maîtrise des connaissances** La maîtrise des connaissances suppose leur acquisition, leur compréhension, leur application et leur mobilisation, d'où le lien d'interdépendance entre les connaissances et les critères d'évaluation des compétences.

Précisions sur le contenu de l'évaluation

Les critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont les mêmes que ceux présentés dans le cours.

Précisions sur les critères d'évaluation

1. Traitement adéquat des données recueillies au regard des réalités qui concernent les ITSS

Ce critère mesure la capacité de l'adulte à :

- Cerner une problématique liée aux ITSS à partir des facteurs de risque et des facteurs de protection.

2. Interrelations adéquates de données traitées sur les ITSS pour en tirer des conclusions

Ce critère mesure la capacité de l'adulte à :

- Relier des comportements – responsables et sécuritaires ou à risque – à leurs causes ou à leurs conséquences.

3. Argumentation pertinente et cohérente sur sa position en s'appuyant sur des sources d'information diverses et crédibles en matière d'ITSS

Ce critère mesure la capacité de l'adulte à :

- Prendre position sur une ou des actions qui favorisent la prévention des ITSS en s'appuyant sur au moins deux sources d'information pertinentes.

La maîtrise des connaissances

Les connaissances sont évaluées en même temps que les compétences, à l'aide des tâches liées aux critères d'évaluation.

La pondération

La pondération des compétences est établie en fonction de l'importance relative accordée à chacune d'elles dans le cours. La répartition des points s'effectue comme suit :

Compétence 1 « S'interroger sur des réalités qui concernent la sexualité » : 30 %

Compétence 2 « Mettre en relation des facteurs qui influent sur l'adoption d'un comportement sexuel responsable et sécuritaire » : 50 %

Compétence 3 « Faire des choix pour un mode de vie sain au regard de la sexualité » : 20 %

La pondération des critères d'évaluation est inscrite dans les outils de jugement fournis dans le *Guide de correction et d'évaluation*. L'adulte doit connaître les critères à partir desquels il est évalué et la pondération accordée à chacun d'eux.

Les savoirs

Le tableau suivant présente les savoirs qui sont prescrits pour le cours. L'épreuve doit mobiliser un nombre représentatif de savoirs dans au moins six des huit catégories de savoirs.

Contenu disciplinaire

Catégories de savoirs	Savoirs
Transformations sociales	Années 1960-1970 • Révolution sexuelle • Épidémie de syphilis Années 1980 • Changement dans le mode de consommation de drogues • Début de l'épidémie du VIH (virus de l'immunodéficience humaine) Années 1990 • Diminution des ITSS Années 2000 • Recrudescence des ITSS • Drogues de synthèse : GHB (drogue du viol) • Omniprésence de la sexualité humaine dans la sphère sociale Données statistiques • Données statistiques actuelles
Aspects conceptuels du cadre de référence	Prise de risques à l'égard des ITSS • Individu/environnement/comportement = risque Facteurs de risque et facteurs de protection au regard de la transmission des ITSS • Facteurs individuels – Ses connaissances – Ses attitudes, croyances et perceptions – Ses habiletés personnelles – Ses caractéristiques psychologiques • Facteurs liés à l'entourage immédiat – Personnes significatives – Conditions de vie (celles de la personne et celles des personnes vivant dans son entourage) • Facteurs liés à l'environnement socioculturel – Milieux de vie (ex. : scolaire, social, travail, en détention, autres) • Facteurs liés aux normes et valeurs socioculturelles Cycle de la motivation • Connaissance du problème • Conscience du problème (risque) • Émotion (être touché) • Recherche d'information • Motivation

Catégories de savoirs	Savoirs
	• Prise de décision de changement • Évaluation des gains et des pertes • Adoption et maintien d'un comportement préventif • Rechute éventuelle
Dimension biologique	Mythes et croyances à l'égard des ITSS • Mythes et croyances concernant les connaissances sur le plan biologique Modes de transmission des ITSS • Transmission sexuelle – Voie vaginale – Voie anale – Voie orale • Transmission sanguine – Partage de matériel non stérile – Partage d'objets d'hygiène corporelle • Transmission mère-enfant – Pendant la grossesse – Au moment de l'accouchement – Durant l'allaitement • Transmission particulière du virus de l'hépatite B – Salive – Larmes – Urine Origines de l'agent infectieux et traitements possibles • Origine bactérienne : traitement curatif • Origine virale : sans traitement curatif • Origine parasitaire : traitement curatif Conséquences biomédicales des ITSS pour soi et ses proches • Conséquences biomédicales liées à la grossesse • Conséquences biomédicales liées à la sexualité et à la région pelvienne • Conséquences biomédicales liées aux organes vitaux • Conséquences biomédicales particulières aux ITSS Moyens de prévention (réduction des risques) et pratiques sécuritaires à l'égard des ITSS • Tests réguliers de dépistage des ITSS • Utilisation adéquate du condom lors de chaque relation sexuelle • Abstinence de toute relation sexuelle • Moyens de prévention de la transmission sanguine • Reconnaissance de la gravité du problème en ce qui a trait aux ITSS
Dimension psychologique, affective et relationnelle	Conséquences psychosociales des ITSS pour soi et ses proches • Conséquences liées à la relation sexuelle • Conséquences liées à la relation avec le partenaire • Conséquences liées à l'image de soi

Catégories de savoirs	Savoirs
	Attitudes et caractéristiques psychologiques favorables à l'adoption de comportements responsables et sécuritaires à l'égard des ITSS • Sentiment d'efficacité personnelle, auto-efficacité • Conscience de ses besoins et limites • Image corporelle positive • Gestion de ses émotions et du désir • Absence de problèmes psychologiques Perception de l'utilisation du condom et de matériel et d'aiguilles stériles • Perception de l'efficacité : – du condom – des tests de dépistage – de l'utilisation de matériel d'injection ou de tatouage et de perçage corporel stérile • Avantages perçus : – de l'utilisation du condom – de l'utilisation de matériel et d'aiguilles stériles • Obstacles perçus : – à l'utilisation du condom – à l'utilisation d'aiguilles et de matériel d'injection stériles – à l'utilisation de matériel et d'aiguilles de tatouage et de perçage corporel stériles Perception de sa propre vulnérabilité aux ITSS • Vulnérabilité liée aux connaissances • Vulnérabilité liée aux types de relations • Vulnérabilité liée aux sensations recherchées • Conscience de son appartenance à un groupe plus à risque Stratégies de communication et affirmation de soi • Stratégies de communication, d'affirmation de soi et de négociation • Impacts d'une bonne communication et de l'affirmation de soi Gestion du risque à l'égard des ITSS • Reconnaissance d'une situation à risque
Dimension socioculturelle	Conséquences de certaines ITSS pour soi, ses proches et la société • Conséquences socioéconomiques • Difficulté à poursuivre ses activités sociales et culturelles • Conséquences particulières au VIH/sida Influence des personnes significatives • Facteurs de protection d'ordre familial ou intergénérationnel : parents et famille • Facteurs de risque d'ordre relationnel : pairs, partenaire sexuel ou de consommation de drogues • Stratégies de résistance à la pression sociale et envers un partenaire réticent à

Catégories de savoirs	Savoirs
	se protéger Conditions de vie et milieux de vie • Facteurs de risque liés aux conditions de vie et aux milieux de vie (ex. : scolaire, social, au travail, en détention, dans la rue, autres) Normes et valeurs de l'environnement socioculturel au regard des comportements sexuels et de la consommation de drogues • Facteurs de risque de l'environnement à l'égard : – des comportements sexuels – de la consommation de drogues • Facteurs de protection de l'environnement à l'égard : – des comportements sexuels – de la consommation de drogues • Intervention et soutien dans la société québécoise en ce qui a trait aux ITSS
Dimension morale, spirituelle et religieuse	Responsabilités personnelles au regard des ITSS • Responsabilités personnelles, respect de soi et de l'autre • Responsabilités partagées Valeurs, principes, croyances et mythes personnels à l'égard des ITSS • Clarification de ses valeurs personnelles Conséquences spirituelles des ITSS sur le plan personnel • Remises en question du sens de la vie
Dimension éthique et légale	Responsabilités civiles et collectives au regard des ITSS • Responsabilités touchant la non-transmission d'une ITSS lorsqu'on est atteint • Maladies à déclaration obligatoire (MADO) • Aspects légaux et éthiques particuliers au VIH et aux PVVIH (personnes vivant avec le VIH) Droits de la personne en matière d'ITSS • Chartes canadienne et québécoise des droits et libertés de la personne • Éthique et confidentialité
Ressources d'aide publiques et communautaires (en matière de sexualité)	• Réseau de la santé et des services sociaux du Québec • Santé Canada • Organismes communautaires • Lignes téléphoniques • Sites Web • Réseau juridique canadien VIH/sida

Spécifications des instruments d'évaluation

L'épreuve : nombre de parties, sections, déroulement et durée

L'épreuve peut se dérouler en une ou deux parties, lesquelles ont lieu aux moments jugés opportuns par l'enseignante ou l'enseignant.

La durée de l'épreuve est déterminée par l'enseignante ou l'enseignant selon la forme utilisée. L'ensemble des séances consacrées à l'évaluation pour ce cours ne peut excéder 180 minutes. La durée de l'épreuve, ou d'une partie de l'épreuve, doit être précisée à l'adulte à l'avance.

La composition de l'épreuve

L'ensemble de l'épreuve doit permettre à l'enseignante ou à l'enseignant de porter un jugement sur les trois critères d'évaluation.

L'épreuve, ou une partie de l'épreuve, peut prendre la forme :

- d'une entrevue;
- d'un questionnaire;
- d'un exposé oral;
- d'une étude de cas;
- d'un jeu de rôle;
- de la présentation d'une production personnelle, notamment d'une recherche, d'un journal de bord ou d'un portfolio.

Dans tous les cas, l'enseignante ou l'enseignant porte un jugement au terme du cours.

L'enseignante ou l'enseignant doit reconnaître comme authentiques la ou les productions de l'adulte.

L'outil de collecte de données

- Le *Cahier de l'adulte* (un cahier pour chaque partie de l'épreuve, le cas échéant).

Le matériel autorisé

Il revient à l'enseignante ou à l'enseignant d'autoriser le matériel jugé pertinent pour l'épreuve.

L'outil de jugement

Pour l'évaluation des compétences « S'interroger sur des réalités qui concernent la sexualité », « Mettre en relation des facteurs qui influent sur l'adoption d'un comportement sexuel responsable et sécuritaire » et « Faire des choix pour un mode de vie sain au regard de la sexualité », la grille d'évaluation à interprétation critérielle est l'outil que l'enseignante ou l'enseignant utilise pour porter un jugement. L'interprétation critérielle consiste à comparer les données recueillies avec ce qui est attendu de l'adulte[3]. La grille est prescrite et comporte l'échelle d'appréciation suivante :

Manifestation d'une compétence :

- Marquée
- Assurée
- Acceptable
- Peu développée
- Très peu développée

Le seuil de réussite

Le seuil de réussite est de 60 %.

La reprise

L'épreuve peut être reprise en tout ou en partie.

3. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2003), *Politique d'évaluation des apprentissages*, p. 34.

ANNEXE – GRILLE D'ÉVALUATION À INTERPRÉTATION CRITÉRIELLE

Formation générale des adultes

ÉVALUATION

Grille d’évaluation à interprétation critérielle

_____
Nom de l’adulte

_____
Nom de l’enseignante ou de l’enseignant

_____
Date

Programme de la formation de base diversifiée
Sexualité

Cours
Prévention des infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS)

PER-5202-2

Compétence 1 : **S'interroger sur des réalités qui concernent la sexualité (30 %)**

Compétence 2 : **Mettre en relation des facteurs qui influent sur l'adoption d'un comportement sexuel responsable et sécuritaire (50 %)**

Compétence 3 : **Faire des choix pour un mode de vie sain au regard de la sexualité (20 %)**

Consignes :

- Pour chaque critère, encerclez l'énoncé ou les énoncés correspondant au rendement de l'adulte.
- En vous rappelant que seuls les points prévus dans la grille sont attribuables, inscrivez ceux obtenus dans les cases appropriées.

Échelle d'appréciation / **Critères d'évaluation**	Manifestation d'une compétence **marquée**	Manifestation d'une compétence **assurée**	Manifestation d'une compétence **acceptable**	Manifestation d'une compétence **peu développée**	Manifestation d'une compétence **très peu développée**	**Note**
1. Traitement adéquat des données recueillies au regard des réalités qui concernent les ITSS	L'adulte cerne une problématique, de façon rigoureuse, précise et détaillée, à partir des facteurs de risque et des facteurs de protection. **30**	L'adulte cerne une problématique, de façon juste et assez complète, à partir des facteurs de risque et des facteurs de protection. **24**	L'adulte cerne une problématique, de façon juste bien que sommaire, à partir des facteurs de risque et des facteurs de protection. **18**	L'adulte cerne avec difficulté une problématique à partir des facteurs de risque et des facteurs de protection. **12**	L'adulte cerne avec une grande difficulté une problématique à partir des facteurs de risque et des facteurs de protection. **6**	**__/30**
2. Interrelations adéquates de données traitées sur les ITSS pour en tirer des conclusions	L'adulte établit des liens, de façon rigoureuse, précise et détaillée, entre des comportements et leurs causes ou leurs conséquences. **50**	L'adulte établit des liens, de façon juste et assez complète, entre des comportements et leurs causes ou leurs conséquences. **40**	L'adulte établit des liens, de façon juste bien que sommaire, entre des comportements et leurs causes ou leurs conséquences. **30**	L'adulte établit avec difficulté des liens entre des comportements et leurs causes ou leurs conséquences. **20**	L'adulte établit avec une grande difficulté des liens entre des comportements et leurs causes ou leurs conséquences. **10**	**__/50**

Échelle d'appréciation / **Critères d'évaluation**	Manifestation d'une compétence **marquée**	Manifestation d'une compétence **assurée**	Manifestation d'une compétence **acceptable**	Manifestation d'une compétence **peu développée**	Manifestation d'une compétence **très peu développée**	**Note**
3. Argumentation pertinente et cohérente sur sa position en s'appuyant sur des sources d'information diverses et crédibles en matière d'ITSS	L'adulte présente une argumentation tout à fait cohérente, pertinente et étayée sur une ou des actions qui favorisent un mode de vie sain au regard de la sexualité. L'argumentation est bien documentée. **20**	L'adulte présente une argumentation cohérente et pertinente sur une ou des actions qui favorisent un mode de vie sain au regard de la sexualité. L'argumentation est bien documentée. **16**	L'adulte présente une argumentation pertinente mais sommaire sur une ou des actions qui favorisent un mode de vie sain au regard de la sexualité. L'argumentation est documentée. **12**	L'adulte présente une argumentation peu pertinente et peu cohérente sur une ou des actions qui favorisent un mode de vie sain au regard de la sexualité. **8**	L'adulte présente une argumentation très peu pertinente et très peu cohérente sur une ou des actions qui favorisent un mode de vie sain au regard de la sexualité. **4**	**__/20**
					Résultat final :	**____/100**

Note : La note « 0 » est attribuée lorsque le rendement de l'adulte ne correspond en rien aux énoncés inscrits dans la grille.

Éducation
et Enseignement
supérieur
Québec